



14ème législature

Question N° : 103178	De M. Jean-François Mancel (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > système pénitentiaire	Tête d'analyse > détenus	Analyse > extradition. moyens. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Mancel appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur un tract émis par le syndicat Force ouvrière de la prison de Fresnes en date du 20 février 2017 : celui-ci informe qu'il semblerait qu'un détenu ait été extradé par jet privé, aux frais du contribuable évidemment, pour la modique somme d'au moins 14 000 euros. Cet individu souhaitait apparemment voyager avec plus de 50 kilos de bagages, ce qui n'étant pas possible sur les lignes régulières, l'État aurait donc loué un jet privé pour l'extrader. Il souhaiterait donc savoir si ces faits sont avérés et, si dans ce cas, il est normal de dépenser des sommes aussi considérables pour extrader un détenu étranger alors qu'il est demandé des sacrifices importants à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.